

C O M M U N E D E M O N T R I O N D

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 MAI 2011 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation : 20 MAI 2011

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Emile - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - Mme. DUMAS Claudine - M. GAILLARD Fabrice - Mme TSCHOFFEN Béatrice - M. RICCI Pierre - M. BRAIZE Alain

Absents et excusés : M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - Mme. LAVERY Joséphine - Mme LANVERS Edith

Procurations Mme LANVERS Edith à Mme FAVRE Annie

Président de séance : M. LAGRANGE Georges
A été élu secrétaire de séance M. PEERSMAN André

1. Approbation du dernier compte rendu :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

2.1 Signalétique :

Mme Annie FAVRE, indique que les dernières corrections ont été effectuées.

La fabrication des mats va être lancée, puis celle des lamelles, pour une livraison au mois d'août.

2.2 Numérotation :

La phase consultation pour la fourniture des plaques de rues et des numéros va être lancée prochainement.

2.3 Terrain de boules au lac :

Le conseil a pris note d'une demande de la Meurienne pour aménager un terrain de boules au Lac. Le conseil a mentionné que cet emplacement ne serait que provisoire, une

installation étant prévu après les travaux du Baron, à l'emplacement de l'ancien tennis. Le conseil a donné un avis favorable sur le principe, mais avec des aménagements à minima. Il appartiendra cependant à la commission travaux de définir, sur ce site, l'emplacement qui sera réservé à cet usage et le niveau des aménagements pour qu'ils puissent être en cohérence avec l'usage des lieux.

Il est rappelé que pour permettre une bonne gestion de l'équipe technique, toute demande de travaux ou d'aménagement doivent faire l'objet d'une demande à la commission travaux, en début d'année si possible, pour pouvoir, si elle est acceptée par le conseil, être intégrée dans le plan de charge du service communal.

A défaut, ces travaux ne pourront être retenus pour l'année en cours et seront proposés, s'ils sont retenus, sur le programme de l'année suivante.

2.4 CCAS : Voyage des anciens :

Le voyage des anciens aura lieu le 6 juillet à Yvoire.

2.5 Domaine du Baron :

Aménagement extérieur :

Une réflexion va être menée pour l'aménagement des abords du Baron, par la commission du Baron, présidée par Alain BRAIZE, et Mme Annie FAVRE, chargée plus spécialement de l'aménagement paysagé de la commune.

Il est souhaité que les propriétaires des Sapins participent à cette réflexion, étant directement concernés par ce réaménagement.

A ce sujet, Monsieur le Maire demande que soit prévu un bassin, alimenté par la source du Baron, dont l'installation existe toujours sur place.

Il est demandé également de prévoir, dans cet aménagement, l'intégration du grenier double restant propriété de la commune.

19 H 30 Arrivée de Pierre RICCI

2.6 Camping car :

Une réflexion sur la gestion des campings cars au lac sera conduite une fois l'aménagement du Baron terminé.

2.7 Bulletin municipal :

Le prochain bulletin devrait paraître en juillet.

2.8 C.C.V.A :

* Une réunion a eu lieu pour l'extension de la zone de la Vignette

* Maison de santé : Une réunion a eu lieu avec les médecins des Gets, pour voir la possibilité de coopération avec la future maison médicale. Une réunion avec l'Agence régionale de la santé est prévue prochainement.

2.9 Géo parc :

Le dossier a été déposé auprès de "l'UNESCO" pour sa labellisation, une visite des experts est programmée en aout pour valider la candidature, pour une décision finale en octobre.

Ce projet est porté par le SIAC (*Dossier sur le site de la mairie*)

2.10 Comité de bassin des Dranses :

Les clés de répartitions des dépenses ont été retenues, pour la Commune la participation sera versée par la C.C.V.A.

2.11 S.I.A.C :

Le budget 2011 a été refusé par le Sous - Préfet, pour un déséquilibre, lié à l'amortissement du contournement de Thonon.

2.12 Amélioration de l'habitat :

Dans le cadre du S.I.A.C, un nouveau projet d'aide à l'aménagement des habitations, ce dossier sera suivi par le C.C.A.S.

2.13 Projet de Communauté de Communes :

Le Maire informe le Conseil Municipal, du projet de future communauté de Communes établit par la préfecture. Ce projet étendrait la C.C.V.A à Morzine, Les Gets et la Vallée du Brévon., des réunions vont avoir lieux prochainement.

2.13 Salle sur le parking :

L'architecte devrait présenter les esquisses à la commission mi juin.

2.14 Travaux :

L'équipe technique a réalisé différents travaux de remise en état, autour du lac

2.15 Remontés mécaniques :

La société du Crozzet va démonter le télési de "Cuboré"

Son éventuel remplacement par une autre remontée mécanique, sera évoqué avec la S.E.R.M.A, dans le cadre de la renégociation d'un plan neige.

2.16 Feu du lac :

Une rencontre avec "Fêtes et Feux" a été organisée, pour la préparation des feux du lac le 6 août 2011.

2.17 Algues au lac :

La commission finance va regarder, si du fait du report des travaux de grille de l'alpage, les crédits peuvent être utilisés pour les algues au lac.

2.18 Journée propreté :

La journée propreté c'est bien déroulé aux "Déreches", malgré un peu de précipitation dans son organisation et sera reconduite en 2012.

2.19 Coupes Affouagères :

Comme l'année dernière, une coupe affouagère sera organisée cet été.

2.20 Pêche :

Suite à la décision du Conseil Municipal, un courrier dénonçant les accords avec "l'Amicale du Lac Vert" a été envoyé. Cette dernière doit remettre les clés du local du lac pour le 31 mai.

La Commune est dans l'attente de la constitution d'une nouvelle association.

2.21 Divers :

Suite à l'accident dramatique de la cascade d'Ardent l'année dernière, le Conseil Municipal, accepte de rembourser à l'entreprise Michaud, le crochet perdu lors de l'intervention de secours et la remercie de son intervention, à titre bénévole, pendant cette journée qui a mobilisé nombres de bonnes volontés.

3 FINANCES :

3.1 Modification des taux d'impôts suite à l'observation de la Sous Préfecture :

M le Maire informe le Conseil Municipal, que sa délibération concernant les taux d'imposition ,2011 a fait l'objet d'observations du Sous Préfet, notamment concernant l'évolution des taux, par rapport aux règles complexes liées à la réforme de la Taxe Professionnelle.

Le Conseil Municipal tenant compte des contraintes réglementaires, adopte les taux suivants :

	Taux Année 2010	Taux année 2011	Bases	Produit
Taxe d'Habitation	11.02 %	11.02 %	2 235 000.00 €	250 096.00 €
Taxe Foncière sur le bâti	5.63 %	5.63 %	2 194 000.00 €	112 771.00
Taxe Foncière sur le non bâti	43.01 %	43.01 %	31 000.00 €	13 535.00
Contribution Foncières des entreprises	14.37 %	14.37 %	1 445 000.00 €	210 681.00 €
			TOTAL	591 503.00 €

3.2 DM 02 Budget principal

Section Fonctionnement	
Débit	Crédits
cpt 023-ona : - 79 700.00 €	cpt 7311 : + 30 300.00 €
cpt 6574 : + 110 000.00 €	
Total : 30 300 €	Total : 30 300.00 €

Section Investissement	
Débit	Crédits
cpt 2111-103 : + 230 000.00 €	cpt 021-ona : - 79 700.00 €
	cpt 024 : + 309 700.00 €
Total : 230 000 €	Total : 230 000.00 €

3.3 DM 02 Budget Eau et Assainissement

Section Fonctionnement	
Débit	Crédits
cpt 6574 / + 2 700.00 €	cpt 70111 : +2 700.00 €
Total : 2 700..00 €	Total : 2 700.00 €

3.4 Suppression de l'exonération taxes foncières :

Le Conseil Municipal a décidé à la majorité : 7 voix pour, 2 contre et 3 abstentions, de supprimer l'exonération de 2 ans des taxes foncières, suite à une construction.

4 DOMAINE DU BARON

4.1 Travaux :

Les travaux avancent lentement, des fuites sont observées en toiture, sur l'étanchéité, qui devront être identifiées et réparées avant la pose de la toiture définitive

La commission poursuit sa réflexion, sur l'aménagement de la salle et sur le règlement de fonctionnement.

4.2 Base de loisir :

Il va être procédé prochainement au lancement des procédures d'appels d'offres.

5 RESTAURANT DES ALPAGES:

Par suite de l'acceptation de travaux pour une extension des bâtiments et non plus une simple remise à niveau des bâtiments existant, les travaux de réhabilitation et d'extension passeront de 200.000 € à 400.000 €.

Par suite, l'avenant 1 au marché de maîtrise d'œuvre, suite à cette modification est accepté.

Le montant de la Maitrise d'œuvre s'élève à 44 000.00 € HT et est confié au cabinet d'architecte DELERCE.

Le dépôt du permis de construire est programmé, pour mi - juin.

6 PVR de l'Elé :

Les travaux se poursuivent et devraient être terminés mi juin, avant les travaux d'E.R.D.F et la pose du nouveau transformateur.

7 URBANISME :

7.1 Révision simplifiée du P.L.U :

Le Conseil Municipal lancera prochainement une révision simplifiée du P.L.U, pour permettre la levée d'un emplacement réservé, concernant le camping du "Pré".

Une délibération sera prise au prochain conseil.

7.2 Permis aménagé Casassola:

Monsieur le Maire fait état d'un projet de construction de 7 habitations à l'Elé près du cimetière, porté par M. Casassola, qui devrait déposer un permis. Monsieur le Maire précise, que la Commune est propriétaire d'un terrain d'environ 400 m² dans ce projet d'aménagement.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la vente par la Commune de ce terrain, dont les conditions seront définies ultérieurement.

8 DIVERS :

8.1 Sas de l'église :

M. Claude BERGOEND a déposé un projet de modification du sas latéral de l'église, qui va être étudié par la commission urbanisme et environnement.

La séance est levée à 23 h